

Avez-vous des commentaires et suggestions sur la partie 1 (« observations préalables ») ?

L'industrie propose en permanence de nouveaux dispositifs pour augmenter les systèmes de vidéo.

Tout est quasiment possible, mais nous essayons au mieux de nous conformer à la loi.

Toutefois, il est difficile de se positionner sur des technologies spécifiques comme x (requêtes sur des flux vidéos) ou les systèmes d'enregistrement de sons.

Avez-vous des commentaires et suggestions sur la partie 2 (« La vidéo « augmentée » : portrait d'une technologie aux multiples usages ») ?

En l'absence de politiques RH favorisant l'embauche de nouveaux fonctionnaires de police en charge des caméras, et en l'absence d'indicateurs fiables de l'efficacité des systèmes vidéos (mesure des politiques publiques), nous sommes contraints, pour optimiser le système et le rendre opérationnelle de tendre à terme vers l'IA, puisque il n'y aura plus le temps homme nécessaire à l'exploitation de ces système. Le problème est donc en premier-lieu politique.

Avez-vous des commentaires et suggestions sur la partie 3 (« Une technologie porteuse de risques gradués pour les droits et libertés des personnes ») ?

Danger d'une bascule d'un système de surveillance à un système de contrôle, et danger de mal définir les limites et sur qui va être appliqué ce contrôle. Protéger n'est pas contrôler.

Avez-vous des commentaires et suggestions sur la partie 4 (« Des conditions de légalité différenciées en fonction des objectifs, des conditions de mise en œuvre et des risques des dispositifs de vidéo « augmentée » ») ?

Ne pourrait-il pas y avoir des limites statistiques et structurelles pour définir à un nombre maximum de caméras sur le territoire ? L'inflation de la demande risque d'aboutir à un maillage énorme de la ville, qui va demander des ressources et des budgets très important, pour un résultat difficile à apprécier.